

## Les familles des victimes de disparition forcée appellent à une « reconnaissance officielle » de leur cause

Solide et le CLDH adressent une lettre au Premier ministre, appelant le gouvernement à « prendre ses responsabilités ».

OLJ / Par [Nada MERHI](#), le 11 décembre 2014 à 00h00

Plus qu'un espace public, le jardin Gebran Khalil Gebran au centre-ville de Beyrouth est le symbole d'une résistance face à un drame humain qui se poursuit depuis des décennies. Celle des familles de plus de 600 Libanais détenus dans les prisons syriennes, dont le sort reste encore inconnu. La tente qui y a été dressée le 11 avril 2005, aux couleurs ternies par le temps, témoigne d'une attente qui n'a que trop duré, en l'absence d'une vraie volonté politique pour clore ce dossier. Hier, à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'homme, les familles des détenus en Syrie et celles des quelque 17 000 disparus se sont réunies au jardin pour « rappeler à l'opinion publique libanaise et à la communauté internationale la justesse de cette cause ». Elles étaient soutenues par une poignée de personnalités politiques, notamment les députés Hikmat Dib, Simon Abiramia et Ghassan Moukheiber, et l'ancien ministre de la Justice, Chakib Cortbaoui, Renaud Detalle, représentant régional p.i. du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, ainsi que Massoud Achkar et des représentants d'ONG œuvrant pour les droits de l'homme.

### « La vérité ne menace pas la paix civile »

Le temps est clément en ce mardi matin dans le jardin Gebran Khalil Gebran où des chansons patriotiques de Feyrouz retentissent dans le ciel. Les familles des détenus et des disparus se rassemblent par petits groupes, s'enquérant de la santé des uns et des autres. Assise sur une chaise en plastique, Marie Mansourati, dont le fils Dany a été enlevé à l'âge de 30 ans par les services de renseignements des forces aériennes syriennes le 10 mai 1992 à la place al-Arnous en Syrie, tire sur sa cigarette. Le regard vide, elle fixe l'horizon et répète d'une voix éternelle, comme une litanie : « Où sont nos enfants ? Où sont nos enfants ? Rendez-les nous. »

Plus loin, des parents discutent avec les rares visiteurs de la « tente » venus exprimer leur solidarité. « Le temps passe, mais nous ne pouvons jamais oublier », confie à L'Orient-Le Jour Rabiha Riachi, dont le mari Toni a été enlevé sur la route menant à l'aéroport à l'âge de 27 ans. « Nous prenons notre mal en patience, mais nous n'oublions pas. Leur disparition est une plaie à jamais béante, ajoute-t-elle d'une voix calme et posée, néanmoins imprégnée d'une grande tristesse. Plus le temps passe, plus ils nous manquent et plus nous sentons que nous sommes incapables. »

Mère d'un fils, aujourd'hui âgé de 29 ans qui travaille à l'étranger, Rabiha poursuit : « Des malfaiteurs m'ont séparée de mon mari. Mais aujourd'hui, c'est moi qui éloigne mon fils de moi, pour que la même tragédie ne se répète pas. Chaque fois que nous nous parlons, il me dit que seul son père manque à notre famille. Comme cela est vrai. Rien n'est plus cher que l'être humain. Nos responsables ne l'ont malheureusement pas compris. À leurs yeux, tout est plus important que l'être humain. »

Réaliste, Rabiha affirme que les parents sont aujourd'hui « plus conscients » de leur cause. « Nous savons que certains de nos détenus ne sont plus en vie, avance-t-elle. Mais nous devons nous fixer sur leur sort. Nous ne pouvons pas tourner la page, comme si de rien n'était. Pour nous, ces êtres existent et nous réclamons la vérité. Celle-ci ne peut pas menacer la paix civile, contrairement à ce que nos responsables ont tendance à nous faire croire. Au contraire, c'est le sentiment d'oppression qui le fait. »

*(Pour mémoire : Journée internationale des personnes disparues : les familles poursuivent leur combat)*

### **Lettre au Premier ministre**

À cette occasion, Antoine Abi Rached, militant des droits de l'homme, a lu des extraits des écrits de Charles Malek, l'un des principaux contributeurs à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme. De son côté, M. Detalle a appelé le gouvernement libanais à « ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et à l'intégrer dans la législation nationale, d'autant que la disparition forcée est un crime contre l'humanité », comme à « coopérer avec les équipes des Nations unies pour enquêter sur le sort des enlevés ». Le porte-parole de Solide (Soutien aux Libanais en détention et en exil),

Ghazi Aad, a pour sa part affirmé que « le dossier des Libanais détenus dans les geôles syriennes ne supporte plus l'atermolement ». « C'est un dossier qui nécessite un suivi, qui ne peut être fait sans la création d'une commission indépendante qui sera chargée du dossier », insiste-t-il.

Quant au secrétaire général du Centre libanais pour les droits humains (CLDH), Wadih el-Asmar, il a lu une lettre adressée par Solide et le CLDH, avec le soutien de plusieurs ONG, au Premier ministre Tammam Salam, et dans laquelle ils appellent l'État à « prendre ses responsabilités envers les parents des victimes de disparition forcée ». Les signataires appellent ainsi M. Salam à « approuver un décret pour la mise en place d'une Commission nationale indépendante pour les victimes de disparition forcée et les disparus ». Ils rappellent que l'ancien ministre de la Justice, Chakib Cortbaoui, avait soumis au gouvernement en mars 2012 une proposition de décret dans ce sens, qui a été réaffirmée par l'actuel ministre de la Justice, Achraf Rifi. Appelant M. Salam à mettre la proposition de décret « à l'ordre du jour du prochain Conseil des ministres », les signataires se disent inquiets « du sort des victimes de disparition forcée, plus précisément de celui des détenus encore vivants dans les prisons syriennes ».

Prenant la parole en dernier, Wadad Halawani, présidente du comité des disparus au Liban, a insisté sur la nécessité de former une banque d'ADN, « d'autant que notre nombre s'amenuise, de nombreux parents de détenus et de disparus étant gravement malades ou n'étant plus de ce monde ». « Cette démarche constitue d'ailleurs une reconnaissance officielle de notre cause », affirme-t-elle.

Une délégation des parents des détenus libanais en Syrie, menée par Ghassan Moukheiber, s'est par la suite rendue auprès des parents des militaires enlevés.

Par ailleurs, le centre de réhabilitation Khiam a organisé à son tour un sit-in dans le jardin Gebran Khalil Gebran, en signe de solidarité avec les détenus palestiniens dans les prisons syriennes.